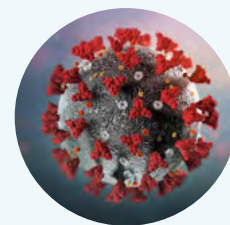

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AU CORONAVIRUS

FICHE RÉFLEXE

Police municipale

24 MARS 2020

CIG - Service Ergonomie, Ingénierie et Prévention des Risques
Professionnels et Service de Médecine Préventive





Contexte

La France connaît actuellement une crise sanitaire liée au coronavirus. Des mesures ont été prises par le gouvernement afin de limiter les contacts et les déplacements. L'activité de certains services se retrouve ainsi réduite, il en est de même pour les effectifs. Les collectivités mettent tout en œuvre afin de garantir un service public minimum.

Objectifs

- ▶ Apporter un appui aux collectivités dans la gestion de crise ;
- ▶ Transmettre aux responsables et aux agents de Police Municipale engagés sur leurs missions, des consignes opérationnelles pour la réalisation de celles-ci et les mesures de protection associées ;

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter la cellule spéciale du CIG : coronavirus@cig929394.fr

Règles d'hygiène

Pour prévenir la circulation du coronavirus et limiter les risques de transmission Dans le cadre de l'épidémie en cours, il est impératif pour chacun des agents d'appliquer les mesures de protection suivantes :

- ▶ S'attacher les cheveux.
- ▶ Se laver très régulièrement les mains à l'eau et au savon et les sécher ou à défaut se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique.
- ▶ Saluer sans se serrer la main.
- ▶ Limiter les contacts rapprochés et conserver les distances sociales (1m).
- ▶ Éviter de se toucher le visage.
- ▶ Tousser ou éternuer dans son coude.
- ▶ Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle fermée.

Face à une personne présentant des symptômes évocateurs d'une infection par le coronavirus, il est nécessaire d'adopter le comportement adapté : la conduite à tenir est détaillée dans la fiche réflexe Sauveteur Secouriste du Travail (www.cig929394.fr/sites/default/files/commun/fiche_pratique_sst.pdf).

Recommandations

L'ensemble des agents « vulnérables » en cas de contamination par le virus COVID-19 (www.gouvernement.fr/info-coronavirus), sont invités à interroger leur médecin traitant et à prendre contact avec leur médecin de prévention pour savoir s'ils peuvent ou non participer à la continuité d'activité de leur collectivité.



Recommandations

pour les missions des agents de Police municipale

Avant prise de poste

- En arrivant dans les locaux, procéder à un lavage des mains avant la mise en tenue professionnelle.
- Respecter les distances sociales de 1 m entre chaque collègues dans les vestiaires.
- Définir une zone pour les vêtements civils distincte des vêtements de travail dans les vestiaires.
- Garder les distances sociales lors de réception de l'armement, tout autre équipement et ou déplacements dans le poste de police.
- Désinfecter son matériel après réception.

Échanges avec un usager sur la voie publique

- Respecter et faire respecter par l'usager les règles de distanciation (1 m minimum).
- Réduire les contacts physiques entre collègues et avec les usagers (serrage de mains, accolade ...).
- Si échanges de documents et/ou d'objets avec un usager, privilégier le contrôle visuel à distance. Si jamais un document ou un objet doivent être échangés, procéder à une friction des mains avec une solution hydro-alcoolique immédiatement après.
- Si patrouille en zone dense, ou intervention avec contact rapproché, porter un masque chirurgical avant d'intervenir. Se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique une fois l'intervention terminée.

Échanges avec un usager à l'accueil du poste de police

- Privilégier les demandes de renseignements divers et non-urgents par téléphone afin de limiter les déplacements au poste de police. Si présence d'un interphone à l'entrée, identifier les motifs de visite et filtrer aux demandes urgentes.
- Si un agent doit ouvrir la porte pour faire entrer ou sortir un usager, se laver immédiatement les mains après.
- Aménager l'accueil en mettant en place une zone de courtoisie physique d'environ 1m.
- Selon la surface de l'accueil, laisser entrer un nombre limité de personnes et identifier les distances sociales au sol (1 m).
- Désinfecter les surfaces : la borne d'accueil après chaque personne, et au moins 2 fois par jour les poignées de portes, interrupteurs etc.
- Privilégier l'usage d'un stylo personnel par l'usager en cas de documents à remplir. Sinon, mettre à disposition du public des stylos à « usage unique ». Ceux-ci seront récupérés dans un bac pour être désinfectés en fin de journée.
- Si échanges de documents et/ou d'objets avec un usager, privilégier le contrôle visuel à distance. Si jamais un document ou un objet doivent être échangés, procéder à un lavage de mains avec de l'eau et du savon de façon privilégiée, sinon se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique immédiatement après.



Interpellation d'usagers devant être transportés

- Faire porter un masque chirurgical à la personne transportée (si elle ne présente pas de problèmes respiratoires).
- Porter un masque chirurgical dès que le véhicule est partagé par plusieurs personnes.
- Protéger les sièges à l'aide d'un film plastique imperméable et résistant. Il existe des housses de protection jetables pour les sièges auto, souvent utilisées dans les garages.
- Changer et jeter le film plastique après chaque transport.

En fin de poste

- En arrivant dans les locaux, procéder à un lavage des mains à l'eau et au savon.
- Désinfecter le matériel avant remise.
- Avant déshabillage, se laver les mains à l'eau et au savon.

Désinfection du matériel

→ *Mode opératoire de désinfection du matériel*

- Prévoir en quantité suffisante le matériel de désinfection : lingettes désinfectantes, spray désinfectant sans rinçage et lingettes à usage unique. Le produit désinfectant doit répondre à la norme EN 14476. Doter chaque agent de gants de nettoyage adaptés selon les préconisations de la Fiche de Donnée de Sécurité. Cette paire de gants de ménage est individuelle.
- Se laver les mains à l'eau au savon avant le port des gants.
- Mettre les gants de protection.
- Désinfecter les surfaces avec une lingette désinfectante ou bien avec une lavette imprégnée de produit désinfectant.
- Jeter les déchets produits.
- Retirer les gants.
- Laver l'extérieur des gants de ménage à l'eau et au savon.
- Se laver les mains à l'eau et au savon.

→ *Préconisations de nettoyage du matériel commun : radio, télécommunication, poste d'accueil*

- En cas d'usage d'un même matériel (téléphone, portatif radio, armement partagé, etc.) par plusieurs agents, désinfecter le matériel entre deux utilisateurs et à chaque dépose du matériel en fin de poste.
- Désinfecter l'armement en fin de poste lors du remisage.

→ *Préconisations sur la désinfection du véhicule ([voir la fiche Utilisation et partage des véhicules](#))*

- Désinfecter le poste de conduite à chaque changement de conducteur et à chaque fin de poste.
- Désinfecter les poignées de portières, coffres et surfaces intérieures des portières à chaque fin de poste, et après chaque usager transporté.
- Aérer régulièrement le véhicule.